

## Faut-il craindre l'innovation en santé ?

Retour sur l'intervention d'Étienne Minvielle lors de la conférence du 23/03/2017 dans le cadre de l'Executive MBA Santé de l'Université Paris-Dauphine qui portait sur le sujet suivant : « Faut-il craindre l'innovation en santé ? », et plus particulièrement l'innovation numérique.

Étienne Minvielle, médecin de santé publique et universitaire français, travaille sur l'organisation des parcours de la prise en charge des malades. Il est professeur de management à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique, Université de Sorbonne Paris Cité & Rennes. Il est également praticien hospitalier à Gustave Roussy où il est responsable de la mission de développements "Parcours innovants".

Pour le Dr Minvielle : « Assurances », « Patients », « Recherche » et « Parcours de soins intégré » sont les quatre grands axes de **l'innovation numérique**. Il indique que l'innovation numérique pourra permettre d'une part des échanges d'expertises entre professionnels de santé, et d'autre part un suivi à distance avec les patients qui gagneront en autonomie. Les patients pourront ainsi être accompagnés sur certaines phases de leur maladie, améliorer leur bien-être, mais aussi avoir des apports au niveau de la prévention et éventuellement sur le curatif. L'arrivée de l'innovation numérique va sûrement entraîner une évolution du métier de l'assurance, avec un virage vers des activités de service et de prévention (hygiène et condition physique). Si ce changement s'opère, nous allons avancer vers une médecine de plus en plus prédictive, et la mutualisation des risques sera remise en cause.

Au-delà de l'innovation technologique qui apporte notamment des améliorations diagnostiques ou thérapeutiques, il ne faut pas oublier **l'innovation organisationnelle**. Cette innovation pourra être la cause d'une innovation clinique qui aura un impact sur l'organisation des structures. L'innovation organisationnelle a vocation de donner plus de coordination ; elle est plus difficile à copier que l'innovation technologique et permet de donner un avantage concurrentiel à celui qui la détient. Il faut aussi rappeler que l'innovation peut également venir de l'action publique comme par exemple la création des GHT. Enfin, il faut donner une logique très structurante à ces innovations. Les médecins réinterpréteront l'innovation, et la difficulté est de trouver un intérêt commun avec un industriel, un patient et un professionnel de santé : la manière de négocier le temps qu'un professionnel va investir dans l'innovation organisationnelle est donc un point primordial.

Ce fut ensuite le tour de Béatrice Falise-Mirat (Medicen) qui a rappelé la notion économique de la définition de l'innovation, l'importance de la faire exister sans oublier l'aspect juridique et financier que posent les problématiques d'accès. L'innovation en santé est souvent une démarche collaborative, souligne-t-elle, et l'accès et la diffusion en sont des freins. Il faut, et il faudra, mesurer la valeur de l'innovation proposée et plus particulièrement dans les innovations issues de la e-santé ou sous formes de e-santé. Des outils de mesures existent, mais ils ne sont pas tous adaptés à ces e-innovations. Ces mesures de la valeur devront permettre de lever les freins à l'accès et à la diffusion de ces innovations.

Enfin, Thomas Sannié (Association Française des Hémophiles) s'est exprimé sur l'innovation et plus particulièrement la e-santé. Après un état des lieux des domaines concernés par la e-

santé et ses acteurs variés, Thommas Sannié a rappelé le rôle primordial des patients dans l'élaboration des nouveaux produits. Nous pouvons ainsi retenir que, même si ces nouveaux outils vont permettre une amélioration potentielles des soins, il faudra se méfier de l'égalité de l'accès ; de la détérioration du dialogue patient/soignant ; de la sécurisation des données ; de l'impact médico-économique et enfin de la remise en cause de la santé solidaire par la surveillance des comportements à risque des patients via des objets connectés.

En guise de conclusion, et pour répondre à la question posée pour ce débat : d'un *"non"* affirmatif du Pr Minviele au *"non mais"* des deux autres interlocuteurs, nous avons pu mesurer la richesse que peut apporter l'innovation de la e-santé, mais également comment elle bouscule notre manière d'appréhender notre santé. Ainsi, il faut porter les innovations, partout où elles se trouvent, en veillant à ce que le bien-être de tous soit la perspective principale de l'innovation.